

MISE AU CONCOURS

Suite à la démission de la titulaire, la Municipalité met au concours le poste d'

organiste non professionnel

pour les cultes de la paroisse Saint-Prex – Lussy- Vufflens se déroulant à l'église romane de Saint-Prex

Tâches principales

- Assurer les services paroissiaux réguliers le dimanche et les jours de fête à l'église romane de Saint-Prex (au maximum 12 services par an).
- Assurer, dans la mesure du possible, les services spéciaux : mariages, services funèbres et autres cérémonies ainsi que les éventuelles répétitions avec un chœur ou un soliste qui participent à un service paroissial régulier ou un service spécial (environ 10 services par an).
- Effectuer éventuellement des remplacements dans les autres églises de la région.
- Assumer la responsabilité de l'entretien des orgues.

Profil / conditions requises

- Vous êtes titulaire d'un diplôme d'enseignement musical ou certificat supérieur d'organiste liturgique ou examen niveau IV de l'Association des organistes romands ou titre jugé équivalent et êtes capable de collaborer avec d'autres musiciens de la paroisse, le conseil paroissial, les chorales, etc.
- Vous avez de bonnes connaissances en liturgie protestante et avez l'habitude de la musique de chambre et de l'accompagnement.
- Compétences interpersonnelles

Instrument

- Orgue de 1983 avec 13 jeux et 826 tuyaux sur deux claviers

Traitement

- Selon le barème de l'Association des organistes romands

Entrée en service

- 1^{er} mars 2023 ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par courriel auprès de M. Wanner, président du conseil paroissial (conseil-paroissial.slv@eerv.ch).

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre un dossier de candidature complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des diplômes et certificats usuels, références) à Municipalité de Saint-Prex, case postale 51, 1162 Saint-Prex, jusqu'au 20 décembre 2022.